

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

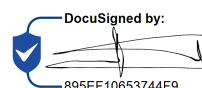
**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 23042 Numéro SIREN : 537 791 170 Nom ou dénomination : SAS 5ème réseau

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt 27841

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020



SASU 5eme Reseau

74 rue d'Hauteville
75010 PARIS 10EME ARRONDISSEMENT

NAF : 7990Z

SIRET : 537791170 00021



Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
2 Rue Saint Just
93130 Noisy-Le-Sec

Tél. 01.41.83.12.60 - contact@cikle.fr - www.cikle.fr



Sommaire

Sommaire	1
----------	---

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5

DÉTAILS DE COMPTES

Bilan Actif Détaillé	6
Bilan Passif Détaillé	8
Compte de résultat Détaillé	10

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	877	877		
Autres immobilisations corporelles	1917	880	1037	1037
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	952 970		952 970	955 969
Créances rattachées à des participations	270 547		270 547	270 547
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 250		10 250	10 250
ACTIF IMMOBILISÉ	1 236 561	1 757	1 234 804	1 237 803
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	54 911		54 911	54 911
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	407 541		407 541	471 361
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	345 960		345 960	155 386
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	808 412		808 412	681 659
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 044 973	1 757	2 043 216	1 919 461

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 2450	2450	2450
Prime d'émission, de fusion, d'apport	813 491	813 491
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	245	245
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	266 963	207 565
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 116	59 398
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 086 265	1 083 149
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	123 287	149 858
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	309 591	458 520
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	143 520	139 920
Dettes :		
- Fiscales et sociales	336 755	44 216
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	43 798	43 798
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	956 951	836 312
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 043 216	1 919 461

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	9 950	350 000	359 950	117 180
Production vendue : - De biens - De services	200 000		200 000	140 000
Chiffre d'affaires net	209 950	350 000	559 950	257 180
Production : - Stockée - Immobilisée Subventions d'exploitation reçues Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			559 950	257 180
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			235 516	34 206
Variation de stocks (marchandises)				52 889
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			68 377	90 331
Impôts, taxes et versements assimilés			453	492
Salaires et traitements			178 571	
Charges sociales			71 428	
- Amortissements sur immobilisations				192
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Dotations aux :				
Autres charges				101
CHARGES D'EXPLOITATION			554 345	178 211
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 605	78 969
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				500
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 940	3 855
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			1 940	3 855
RÉSULTAT FINANCIER			-1 939	-3 355
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			3 666	75 614

 Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 999	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 999	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 999	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 999	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	550	16 216
TOTAL DES PRODUITS	562 949	257 680
TOTAL DES CHARGES	559 833	198 282
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	3 116	59 398

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 21 FEVERIER 2022

Extrait du procès-verbal

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un février à 10H00,

Le soussigné, **Monsieur Guillaume LEMAITRE LEVY**, de nationalité française, né le 22 mars 1973 à Béthune (62400) demeurant 320 route de Talloires, 74290 MENTHON ST BERNARD

Associé Unique et Président de la Société SEME RESEAU, Société par Actions Simplifiée au capital de 2'450 EUR dont le siège social est situé au 74 rue d'Hauteville – 75010 PARIS et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 537 791 170 RCS PARIS (ci-après la « **Société** »)

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président, l'associé unique a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) des exercices clos le 31 décembre 2018, 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020, ainsi que le rapport de gestion sur les opérations des exercices susmentionnés.

APRES AVOIR RAPPELE L'ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2018
- Affectation du résultat de l'exercice clos 31/12/2018
- (...)
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2019
- Affectation du résultat de l'exercice clos 31/12/2019
- (...)
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2020
- Affectation du résultat de l'exercice clos 31/12/2020
- (...)
- Transfert du siège social
- Modification corrélative de l'article 3 des statuts
- Pouvoir pour formalités

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- Du bilan, du compte de résultat et des annexes des exercices clos le 31 décembre 2018, 31 décembre 2019 et 31 décembre 2020
- Des statuts de la Société
- Du projet des nouveaux statuts de la Société

L'ASSOCIE UNIQUE A ADOPTE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2018

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président sur l'activité et la situation de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et ses annexes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique, après lecture du rapport du président de la Société, et conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, prend acte que les comptes des exercices clos le 31 décembre 2018 ne comprennent aucune charge non déductible fiscalement visée par les articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, l'Associé Unique donne au président de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

oOo

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2018

L'Associé Unique, au vu du rapport du président de la Société et constatant que le résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 136 880,73 EUR décide d'affecter l'intégralité du résultat au compte « Report à nouveau » lequel présentera ainsi un solde créditeur d'un montant de 207 564,86 EUR.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes lors des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

(...)

oOo

QUATRIEME DECISION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2019

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président sur l'activité et la situation de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et ses annexes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique, après lecture du rapport du président de la Société, et conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, prend acte que les comptes des exercices clos le 31 décembre 2019 ne comprennent aucune charge non déductible fiscalement visée par les articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, l'Associé Unique donne au président de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

oOo

CINQUIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2019

L'Associé Unique, au vu du rapport du président de la Société et constatant que le résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 59 398,42 EUR décide d'affecter l'intégralité du résultat au compte « Report à nouveau » lequel présentera ainsi un solde créditeur d'un montant de 266 963,28 EUR.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes lors des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

oOo

SIXIEME DECISION - APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

L'Associé Unique prend acte qu'au cours de l'exercice 31 décembre 2019, aucune convention relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue entre la Société et son Président et Associé unique.

oOo

SEPTIEME DECISION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2020

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président sur l'activité et la situation de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et ses annexes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique, après lecture du rapport du président de la Société, et conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, prend acte que les comptes des exercices clos le

31 décembre 2020 ne comprennent aucune charge non déductible fiscalement visée par les articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, l'Associé Unique donne au président de la Société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

oOo

HUITIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2020

L'Associé Unique, au vu du rapport du président de la Société et constatant que le résultat de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 3 115,69 EUR décide d'affecter l'intégralité du résultat au compte « Report à nouveau » lequel présentera ainsi un solde créditeur d'un montant de 270 078,97 EUR.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes lors des trois (3) derniers exercices sociaux de la Société, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

(...)

(...)

oOo

ONZIEME DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Associé Unique décide, à compter du 21/02/2022, de transférer le siège social de la Société du 74 rue d'Hauteville, 75010 PARIS à :

La Vieille Forge - 319 rue des Tovets – BP 66 – COURCHEVEL 1850 - 73120 COURCHEVEL

oOo

DOUZIEME DECISION – MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS

En conséquence de la décision qui précède, l'Associé Unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 3 des statuts :

« Article 3 : Siège Social

Le siège social de la Société est situé La Vieille Forge - 319 rue des Tovets – BP 66 – COURCHEVEL 1850 - 73120 COURCHEVEL »

Le reste de l'article est sans changement.

oOo

TREIZIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de subdélégation, pour effectuer toutes formalités légales de dépôt ou publicité ou autres formalités.

(...)

Fin de l'extrait.

Certifié conforme à l'original

Le Président

Guillaume LEMAITRE LEVY

DocuSigned by:

895EF10653744F9...